

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 47 (1976)

Heft: 6

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un peu plus de la moitié des logements vacants ont été dénombrés dans des immeubles neufs construits au cours des deux dernières années ; leur part atteignait encore quelque 70 % au 1^{er} décembre 1974.

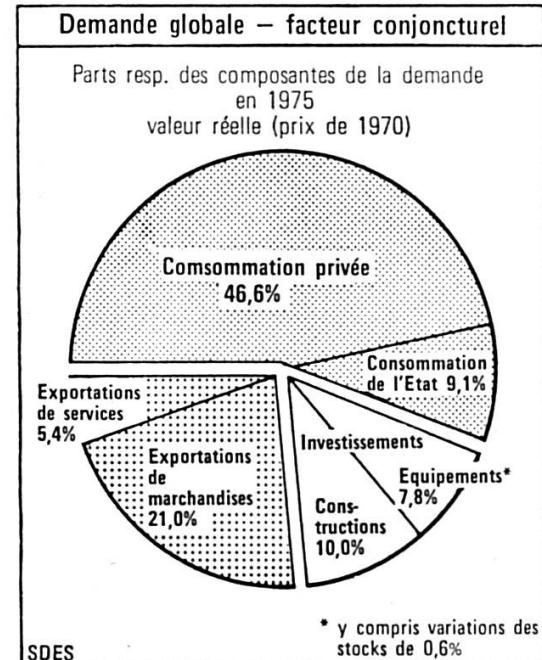
La répartition dans les cantons montre que c'est uniquement en Obwald que le nombre des logements vacants est inférieur à celui qui avait été constaté le 1^{er} décembre 1974. Il s'est accru dans tous les autres cantons. Comme c'était le cas l'année précédente à la même époque, le Tessin vient en tête pour le taux de logements vacants par rapport au nombre total approximatif de loge-

ments, avec 4,14 % (2,57 %), et le taux le plus bas a été enregistré au canton de Bâle-Ville, avec 1,12 % (0,47 %). D'autres cantons à taux élevé sont Neuchâtel, avec 3,29 % (1,48 %), Soleure, avec 2,89 % (1,77 %), Thurgovie, avec 2,72 % (1,70 %), Argovie, avec 2,58 % (2,01 %) et Glaris, avec 2,53 % (1,72 %).

Le regroupement par district fait apparaître de fortes différences du taux de logements vacants ; celui-ci se situe à 5 % ou plus dans huit districts (Rheinfelden, Lugano, Mendrisio, Morges, Balthal-Gäu, Lebern, Soleure, Dielsdorf), tandis qu'il est encore inférieur à 0,5 % dans onze districts.

Demande globale

La demande globale dans l'économie nationale peut être répartie en différentes catégories : demande privée et publique, demande intérieure et extérieure, demande en biens de consommation et en biens d'investissement. Ces groupes peuvent encore se subdiviser. C'est ainsi par exemple, que la statistique suisse du produit national distingue à côté des achats réalisés par l'Etat, les dépenses des assurances sociales (consommation de l'Etat), à côté des investissements en constructions, les investissements en équipements (les variations des stocks ne figurent plus depuis peu dans la catégorie des investissements, mais sont incluses dans les « différences statistiques »), enfin à côté des exportations de marchandises, les exportations de services. Le graphique donne les parts relatives des principales composantes de la demande globale au cours de l'année de récession 1975 (les prix de référence étant ceux de 1970). En comparant ces proportions avec celles des années précédentes, on relève en particulier le recul important qu'ont subi les investissements, tombés nettement au-dessous de leur moyenne habituelle qui dépassait 20 %. Tout naturellement, c'est donc dans ce secteur qu'on a cherché à déve-



lopper une politique de relance et cela d'autant plus qu'une stimulation des exportations (dont la part dépasse 25 %) présente de très grandes difficultés. La consommation privée ne se prête pas non plus à une relance conjoncturelle puissante. Les possibilités limitées dont on dispose pour agir sur ces deux plus grandes composantes de la demande incitent donc à la prudence dans l'appréciation des perspectives conjoncturelles de la Suisse.

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président : Frédéric Savoie, 2610 Saint-Imier
0 039 41 31 08

Secrétaire François Lachat, 2900 Porrentruy
général : 0 032 93 41 51 / 93 41 53

Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, 0 032 93 12 45
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, 0 066 66 10 29
Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville
0 038 51 31 21

Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rédacteur respons. : François Lachat
Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1

0 032 93 41 51 / 93 41 53

Abonnement annuel : Fr. 25.—
Le numéro Fr. 2.50

Caisse CCP 25 - 2086